

Master Droit de la propriété intellectuelle

Droit de la propriété intellectuelle et commerce international (M1 et M2)

Présentation

Le droit de la propriété intellectuelle recouvre aujourd'hui l'ensemble des activités économiques. Il importe de donner des compétences de haut niveau dans cette branche du droit à de futurs professionnels qui ont des origines multiples :

- des scientifiques et des ingénieurs, candidats à l'exercice de la profession de mandataires Français et Européen auprès de l'Office Européen des Brevets pour l'obtention des titres (brevets d'invention) et toutes les activités professionnelles liées à l'exploitation et à la valorisation de ces titres;
- des juristes qui désirent se spécialiser dans le droit de la propriété intellectuelle;
- des gestionnaires chargés de l'ensemble des questions juridiques que posent la valorisation et la commercialisation des fruits de l'activité intellectuelle.

L'objectif poursuivi est qu'à l'issue de leur formation et en fonction du parcours choisi, les étudiants puissent :

- Maîtriser le Droit de la propriété intellectuelle,
- Définir et garantir la protection juridique des créations de l'esprit,
- Etre apte à appliquer les procédures d'obtention des titres de propriété industrielle en France, en Europe et dans le monde,
- Conseiller le dirigeant d'entreprise quant aux enjeux de la stratégie de développement des actifs immatériels de l'entreprise,
- Assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts et des transactions effectuées par les entreprises en application du droit exclusif d'exploitation,
- Elaborer et négocier les accords (commerciaux, financiers, de coopérations industrielles, de licences...),
- Evaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises,
- Développer les transferts de technologie, de savoir-faire et de compétences issus du secteur public,
- Assurer la défense des droits de propriété intellectuelle lors de contentieux ou d'arbitrage.

L'équipe pédagogique comprend les enseignants-chercheurs du CEIPI et est complétée par des professionnels du secteur de la propriété intellectuelle (conseillers en propriété industrielle, avocats, juristes d'entreprise, fonctionnaires d'offices nationaux, européens et internationaux...).

Des représentants des principales associations et ordres professionnels de ce secteur sont également appelés à compléter l'équipe pédagogique.

Objectifs

Ce parcours a pour objet d'offrir aux étudiants un enseignement à la fois académique et pratique répondant aux besoins de tous les milieux professionnels de la propriété intellectuelle grâce aux enseignements approfondis de droit commun de la PI (Brevet, marques, dessins et modèles, droit d'auteur), de droit connexe et plus particulièrement des enseignements relevant de la valorisation des droits de propriété intellectuelle et des stratégies de protection.

Les enseignements porteront sur les mécanismes juridiques de réservation des créations de l'esprit, leur valorisation et leur défense en cas d'atteintes grâce à la maîtrise des règles procédurales en matière de défense des droits de propriété intellectuelle tant devant les offices et devant les juridictions.

L'objectif est de fournir aux étudiants une culture juridique globale qui leur permettra de maîtriser la complexité du Droit positif de la propriété intellectuelle et ses évolutions futures. Ils seront en particulier formés à la défense des droits de propriété intellectuelle et la sauvegarde des réseaux de distribution nationaux, européens et internationaux. Les étudiants maîtriseront les contrats de distribution incorporant des droits de propriété intellectuelle en tenant compte des enjeux économiques. Ils seront à même d'assurer la veille sur la vie du marché (rachat, fusion, nouveau réseau de distribution, entente, franchise...).

Métiers visés

Composante	Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	942
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	RNCP38193 : Master Droit de la propriété intellectuelle
Disciplines	- Droit privé et sciences criminelles - Droit public
Lieu	CEIPI - Bâtiment Le Cardo - 7 rue de l'Écarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	Campus Santé
Secteurs d'activité	- Activités juridiques - Conseil de gestion
Code ROME	- Juriste - Clerc de notaire - Juge
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

La formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

- Dispense d'assiduité (par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'une dispense de présence au niveau des enseignements et/ou de manière sporadique (TD/TP) en fonction des contraintes liées à certaines activités, représentations, compétitions, obligations liées aux mandats, convocations, etc.)
- Attribution d'un régime long d'études : L'autorisation d'accomplir la scolarité en deux années peut être accordée par le Directeur Général du CEIPI sur proposition du responsable du

Juriste d'entreprises évoluant sur un marché concurrentiel, au sein d'un groupe de société faisant parti ou non d'un réseau de distribution ;
Juriste au sein d'une autorité de la concurrence ou d'une administration européenne/internationale ;
Juriste chargé de l'évaluation, de la mise en valeur et de la protection du patrimoine immatériel des entreprises ;
Avocat bénéficiant d'une qualification spécifique en droit de la propriété intellectuelle ou en droit commercial, des affaires et de la concurrence ;
Conseil en propriété industrielle spécialité "marques, dessins et modèles" ;
Mandataire auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), ainsi que mandataire des offices étrangers ou internationaux ;
Magistrat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle ; Fonctionnaires des offices nationaux, européens, ou internationaux.

Critères de recrutement

L'admission dans ce parcours se fait sur dossier.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

- Les candidatures en M1 sont à déposer sur la plateforme [MonMaster](#) (à partir du 25 février 2025)
- Les candidatures en M2 sont à déposer sur [eCandidat](#) (à partir du 17 mars 2025)

Prérequis obligatoires

Admission en M1:

Elle suppose un excellent niveau en licence, apprécié au regard des résultats du candidat dans l'ensemble des matières, ainsi qu'une bonne culture juridique. Le parcours doit être cohérent, avec des notes satisfaisantes dans les matières fondamentales telles que le droit des obligations, le droit commercial, droit des biens, droit des contrats spéciaux et droit de l'Union européenne. Des connaissances en droit de la propriété intellectuelle, en droit international privé et/ou en droit de la concurrence et droit de la distribution sont appréciées. Un très bon niveau d'anglais (B2) est également requis.

Admission en M2:

Peuvent être admis dans ce parcours les étudiants ayant validé un M1 mention « Droit privé », « Droit européen », « Droit international privé », « Droit comparé », « Droit des affaires », « Propriété intellectuelle » (ou équivalent), ainsi que les étudiants ayant validé un M1 en sciences politiques. Les étudiants doivent avoir validé, durant leur cursus, les matières ci-dessous énumérées (ou équivalentes) : droit européen des affaires, propriété intellectuelle et enjeux sociétaux, mode alternatif de règlement des conflits, droit des obligations, droit des biens, droit international privé, droit de l'Union.

Un excellent niveau d'anglais (écrit, lu, parlé) est requis (B2 minimum).

Une première initiation dans le domaine du Droit de la propriété intellectuelle et/ou une expérience d'études à l'étranger sont des atouts. Les étudiants étrangers ressortissants ou non de l'Union européenne doivent remplir des conditions équivalentes à celles énumérées ci-dessus et justifier d'un niveau C1 en français.

diplôme et sur production des pièces justificatives correspondant au régime spécial.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Yann Basire](#)

Autres contacts

Scolarité du CEIPI:

[E-mail](#)

[Standard téléphonique](#)

Programme des enseignements

Droit de la propriété intellectuelle et commerce international (M1 et M2)

Master 1 - Droit de la propriété intellectuelle - Tronc commun

Semestre 1 - Master Droit de la propriété intellectuelle - Tronc commun				
	CM	TD	TP	CI
UE1- Enseignements fondamentaux 1 9 ECTS	-	-	-	-
2 cours au choix - choisir 2 parmi 3				
Droit international privé S1	CM	TD	TP	CI
Droit international privé CM	32h	-	-	-
Droit international privé TD	-	13,5h	-	-
Droit européen des affaires S1	CM	TD	TP	CI
Droit européen des affaires CM	32h	-	-	-
Droit européen des affaires TD	-	13,5h	-	-
Contrats spéciaux S1	CM	TD	TP	CI
Contrats spéciaux CM	32h	-	-	-
Contrats spéciaux TD	-	13,5h	-	-
UE2 - Enseignements complémentaires 1 9 ECTS	-	-	-	-
Droit des sûretés	32h	-	-	-
Introduction au droit de la propriété intellectuelle	30h	-	-	-
Droit pénal spécial	20h	-	-	-
CM non choisi en UE1 (1 choix)	CM	TD	TP	CI
Liste des CM - choisir 1 parmi 3				
Droit international privé CM	32h	-	-	-
Contrats spéciaux CM	32h	-	-	-
Droit européen des affaires CM	32h	-	-	-
UE 3 - Enseignements d'ouverture 6 ECTS	-	-	-	-
2 enseignements au choix - choisir 2 parmi 3				
Droit de la communication: droit des médias, droit de la publicité	30h	-	-	-
Mode alternatif de règlement des conflits	20h	-	-	-
Droit de la distribution	20h	-	-	-
UE4 - Langue étrangère 3 ECTS	-	-	-	-
Anglais	-	20h	-	-
UE5 - Préparation à l'insertion professionnelle 3 ECTS	-	-	-	-
PIX	-	-	-	-
Projet professionnel de l'étudiant (PPE)	2h	-	-	-

Semestre 2 - Master Droit de la propriété intellectuelle - Tronc commun					
		CM	TD	TP	CI
UE6- Enseignements fondamentaux 2 9 ECTS		-	-	-	-
2 cours au choix - choisir 2 parmi 3					
Droit international privé S2		CM	TD	TP	CI
Droit international privé CM		32h	-	-	-
Droit international privé TD		-	13,5h	-	-
Droit européen des affaires S2		CM	TD	TP	CI
Droit européen des affaires CM		32h	-	-	-
Droit européen des affaires TD		-	13,5h	-	-
Propriété intellectuelle: approfondissement		CM	TD	TP	CI
Propriété intellectuelle: approfondissement CM		32h	-	-	-
Propriété intellectuelle: approfondissement TD		-	13,5h	-	-
UE7 - Enseignements complémentaires 2 9 ECTS		-	-	-	-
Droit du numérique		32h	-	-	-
Droit des entreprises en difficulté		32h	-	-	-
Fiscalité appliquée à la propriété intellectuelle		32h	-	-	-
CM non choisi en UE6 (1 choix)		CM	TD	TP	CI
Liste des CM - choisir 1 parmi 3					
Droit international privé CM		32h	-	-	-
Droit européen des affaires CM		32h	-	-	-
Propriété intellectuelle: approfondissement CM		32h	-	-	-
UE 8 - Enseignements d'ouverture 2 6 ECTS		-	-	-	-
2 enseignements au choix - choisir 2 parmi 3					
Droit bancaire		20h	-	-	-
Droit de la para-propriété intellectuelle		20h	-	-	-
Propriété intellectuelle et enjeux sociétaux		20h	-	-	-
UE9 - Mise en situation professionnelle 6 ECTS		-	-	-	-
Enseignements au choix - choisir 1 parmi 2					
Stage		-	-	-	-
Mémoire		-	-	-	-

Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle - Droit de la propriété intellectuelle et commerce international					
		CM	TD	TP	CI
UE1 - Droit international	6 ECTS	-	-	-	-
Conventions internationales (Propriété littéraire et artistique)		12h	-	-	-
Conventions internationales et européennes (Brevets d'invention)		-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Droit unioniste	7h	-	-	-
Conventions internationales	3h	-	-	-
Patent cooperation treaty (PCT)	7h	-	-	-
Convention sur le brevet européen	7h	-	-	-
Conventions internationales marques dessins et modèles	12h	-	-	-
UE2 - Droits de propriété intellectuelle 18 ECTS	-	-	-	-
Droit d'auteur	19h	-	-	-
Brevets d'invention 1	-	-	-	-
Brevetabilité	20h	-	-	-
Les effets du brevet - France et JUB	14h	-	-	-
Brevets d'invention 2	-	-	-	-
Certificat complémentaire de protection	4h	-	-	-
Procédure de délivrance INPI	7h	-	-	-
Inventions salariées	4h	-	-	-
Droit des obtentions végétales	6h	-	-	-
Droit français et européen des marques	44h	-	-	-
Droit des marques 2	16h	-	-	-
Droit français et européen des dessins et modèles industriels	39h	-	-	-
Indications géographiques	7h	-	-	-
Procédure	11h	-	-	-
UE3 - Exploitation et défense des droits 9 ECTS	-	-	-	-
Contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle	-	-	-	-
Contrat d'exploitation en matière de marques	7h	-	-	-
Pratiques contractuelles en propriété industrielle	6h	-	-	-
Contrats d'exploitation en droit d'auteur	14h	-	-	-
Contrats informatiques	7h	-	-	-
Contentieux des droits de propriété intellectuelle	-	-	-	-
Action en contrefaçon en matière de marques	7h	-	-	-
Action en contrefaçon - France et JUB	10h	-	-	-
Preuves en matière de propriété intellectuelle	4h	-	-	-
Saisie - contrefaçon	6h	-	-	-
IP Strategy	12h	-	-	-
UE4 - Droit des échanges 12 ECTS	-	-	-	-
Secret des affaires	4h	-	-	-
Concurrence déloyale	7h	-	-	-
Droit du commerce international	20h	-	-	-
Droit douanier	6h	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Propriété intellectuelle et urgence écologique	10h	-	-	-
Distribution exclusive	14h	-	-	-
Distribution sélective	6h	-	-	-
Franchise	6h	-	-	-
Pratiques commerciales trompeuses	7h	-	-	-
Négociation commerciale entre fournisseurs et distributeurs	7h	-	-	-
Échanges et réglementations des produits	6h	-	-	-
UE5 - Développement des aptitudes personnelles 3 ECTS	-	-	-	-
Concours vidéo	-	-	-	-
1 activité au choix minimum - choisir 1 à 3 parmi 6				
Préparation d'émissions podcast	-	-	-	-
Organisation de colloque	-	-	-	-
Gestion du blog BLIP!	-	-	-	-
Participation à un concours externe	-	-	-	-
Hackaton	-	-	-	-
Clinique juridique	-	-	-	-
UE6 - Stage et mémoire de recherche 12 ECTS	-	-	-	-
Initiation aux outils numériques de la propriété intellectuelle	-	-	-	-
Conférence insertion professionnelle	2h	-	-	-
Mémoire de recherche	4h	-	-	-
Stage	-	-	-	-